



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Commission consultative des programmes de l'enseignement musical

Programme d'études

A.1.7.1.4. Chant moderne

Introduction

La musique moderne joue un rôle de plus en plus grand dans notre environnement socio-culturel et médiatique.

La musique moderne est aujourd'hui tant appréciée parce qu'une grande majorité des élèves grandissent avec elle. Les élèves sont plus fortement attachés aux préférences musicales dans l'entourage personnel ainsi qu'aux informations plutôt classiques transmises aux cours de musique. L'élève se dirige automatiquement vers la musique entendue à la maison. Si une famille écoute de la musique classique, l'élève favorisera celle-ci. L'enseignement de la musique moderne présente dorénavant des avantages non négligeables : un bon nombre d'élèves est familiarisé avec la sonorité de la musique moderne et s'identifie à celle-ci.

En conséquence : de bonnes conditions pour « intéresser et encourager ».

Afin de tenir compte de cette évolution et de l'intérêt des élèves, la formation vocale sera complétée par la branche « chant moderne ».

Au sein du chant moderne, il y a deux options, à savoir l'option Pop/Rock et l'option Musical (comédie musicale). Les établissements d'enseignement musical ont le choix d'offrir les deux options ou d'en offrir seulement une des deux.

L'élève doit obligatoirement faire un choix entre les deux options au cas où l'établissement offre les deux options.

DIVISION INFÉRIEURE – 1^{er} CYCLE

Conditions d'accès :

Âge : à partir de 11 ans (Les garçons doivent avoir la voix muée) et test d'admission.

Accompagnement : à l'instrument ET/OU Play along. L'élève peut s'accompagner lui-même.

Compétences souhaitées générales :

1. Initiation à la technique du chant moderne (respiration, posture, vocal modes, vocal register, etc.).
2. Développer une conscience de la rythmique, de l'intonation et la dynamique d'un morceau.
3. Prononciation et compréhension du texte.
4. Chanter dans différentes langues.
5. Chanter par cœur.
6. Présence scénique de base.

Compétences souhaitées spécifiques :

Option POP / ROCK :

1. Approche globale des différents styles du chant pop/rock.
2. Chant amplifié.

Option MUSICAL :

1. Approche globale des différents styles du chant musical.
2. Chant acoustique et /ou chant amplifié.

Examen pour l'obtention du diplôme du premier cycle

Option POP / ROCK :

Épreuve technique à huis clos :

- 2 morceaux à caractère technique au choix de l'enseignant.

Épreuve publique :

- 2 morceaux pop/rock au choix de l'enseignant ;
- 1 morceau au choix de l'enseignant.

Option MUSICAL :

Épreuve technique à huis clos :

- 2 morceaux à caractère technique au choix de l'enseignant.

Épreuve publique :

- 2 morceaux de comédie musicale au choix de l'enseignant ;
- 1 morceau au choix de l'enseignant.

Le programme est à présenter de mémoire.

Pour l'épreuve publique :

Au moins 1 ballade et 1 morceau up-tempo

DIVISION INFÉRIEURE – 2^e CYCLE

Accompagnement : à l'instrument ET/OU Play along. L'élève peut s'accompagner lui-même.

Compétences souhaitées générales :

1. Développer une technique vocale et respiratoire correcte.
2. Avoir une conscience de placement du son et savoir utiliser les effets vocaux.
3. Avoir une conscience de la rythmique, de l'intonation et la dynamique d'un morceau.
4. Être à l'aise dans les différents tempi.
5. Avoir une idée globale des différents styles de musique moderne et savoir s'exprimer d'une façon esthétique dans un style musical du répertoire de chant moderne.
6. Déchiffrer et lire une partition.
7. Développer le sens de l'analyse (structures et formes des œuvres musicales).
8. Chanter en deux langues au minimum.
9. Montrer une certaine aisance scénique, connecter avec le public, présentation lors de l'examen.
10. Faire preuve de créativité dans l'interprétation des œuvres musicales.

Compétences souhaitées spécifiques :

Option POP / ROCK :

1. Utiliser les différents effets de voix pour colorer une œuvre musicale.

Option MUSICAL :

1. Association du mouvement et du mot (Verbindung von Bewegung und Sprache).
2. Maîtrise de la respiration dans le mouvement (Kontrolle über die Atmung in der Bewegung).
3. L'élève doit montrer qu'il a acquis des connaissances dans les trois branches (chant, danse et théâtre).

Il est fortement recommandé de suivre des cours de danse jazz et d'art dramatique.

Examen pour l'obtention du deuxième cycle

Option POP / ROCK :

Épreuve technique à huis clos :

- 1 morceau a capella ;
- 1 morceau technique ;
- 1 morceau au choix de l'enseignant.

Épreuve publique :

- 2 morceaux issus du répertoire pop/rock ;
- 2 morceaux au choix de l'enseignant.

Option MUSICAL :

Épreuve technique à huis clos :

- 1 morceau a capella ;
- 1 morceau à caractère technique ;
- 1 morceau au choix de l'enseignant.

Épreuve publique :

- 1 Song and Dance - (connaissance danse) ;
- 1 Chanson ou « Charakterlied » - (connaissance art dramatique) ;
- 1 « Belt-Song » ;
- 1 morceau avec approche classique d'une comédie musicale.

Le programme est à présenter de mémoire.

Pour l'épreuve publique :

- Au moins 1 ballade et 1 morceau up-tempo.
- Chanter au moins en deux langues.

DIVISION MOYENNE

L'option pop/rock s'oriente plus à la personnalité du chanteur, tandis que le but de l'option musical est d'interpréter un rôle en intégrant le chant, la danse et le théâtre.

Accompagnement : à l'instrument ET/OU Play along. L'élève peut s'accompagner lui-même ET/OU se faire accompagner par un groupe.

Compétences souhaitées générales :

1. Élaborer une méthode de travail.
2. Choisir le répertoire selon ses compétences.
3. Être capable de situer les chansons dans leur contexte (style, époque, ...).
4. Être capable de chanter une 2^e voix et de faire des 'backing vocals'.
5. Connaître les principes fondamentaux de l'appareil vocal.
6. Avoir une technique vocale et respiratoire correcte.

Compétences souhaitées spécifiques :

Option POP / ROCK :

1. Échange avec l'accompagnateur.
2. Présentation sur scène.
3. Constitution d'un dossier de répertoire : partitions / leadsheets, lyrics et connaître ses tempi et tonalités.
4. Chanter dans différents styles, tempos, langues et décennies.
5. Interprétation personnelle.
6. Suivre une pratique collective (ensemble vocal, combo).
7. Travail de groupe avec des musiciens.
8. Savoir lire et déchiffrer une partition.
9. Savoir utiliser le matériel sonore (Organiser et gérer une backline : amplificateurs, pupitres, sono, etc.).

Option MUSICAL :

1. Échange avec l'accompagnateur.
2. Présentation sur scène.
3. Constitution d'un dossier de répertoire (Songdossier) : Rock/Pop, Ballad, Up-Tempo, Charaktersong, Chanson, Partitions et connaître ses tempi et tonalités.
4. Chanter dans différents styles, tempos, langues et décennies.
5. Interprétation personnelle .
6. Suivre une pratique collective (ensemble vocal).
7. Savoir s'exprimer d'une façon esthétique dans UN style du répertoire de comédie musicale (musikalisches Lustspiel, Musikrevue, Rockoper, Musicalfilm, Chanson: literarischer Chanson, politisches Lied, kabarettistischer Song, Couplet, Operette, Schlager, Volkslied mit eigener Interpretation)

8. Développer ses compétences en danse ET/OU en art dramatique.
9. L'interprétation des œuvres musicales dans le style du Show ou une mise en scène personnelle :
 - Capacité de chanter tout en dansant.
 - Capacité d'interpréter une partition chantée dansée (Fähigkeit einen getanzten Gesangspart zu interpretieren) .

Examen pour l'obtention du diplôme du troisième cycle

Option POP / ROCK :

Épreuve technique à huis clos :

- 1 morceau où l'élève chante une deuxième voix (duo) ou backing vocals ;
- 1 morceau à caractère technique ;
- 1 morceau au choix de l'enseignant.

Épreuve publique :

- 4 morceaux pop/rock ;
- 1 morceau a cappella.

Option MUSICAL :

Épreuve technique à huis clos :

- 1 morceau où l'élève chante une deuxième voix (duo) ou backing vocals ;
- 1 Belt Song ;
- 1 morceau avec approche classique d'une comédie musicale.

Épreuve publique :

- 1 Belt Song ;
- 1 morceau avec approche classique d'une comédie musicale ;
- 1 morceau Rock/Pop ;
- 2 morceaux au choix de l'enseignant avec des compétences en danse ET/OU art dramatique.

Le programme est à présenter de mémoire.

Pour l'épreuve publique :

- Au moins 1 ballade et 1 morceau up-tempo.
- Chanter au moins en deux langues.

DIVISION MOYENNE SPECIALISÉE

Le chant pop rock s'oriente plus à la personnalité du chanteur, tandis que le but du chant musical est d'interpréter un rôle en intégrant le chant, la danse et l'art dramatique.

Accompagnement : à l'instrument ET/OU Play along. L'élève peut s'accompagner lui-même ET/OU se faire accompagner par un groupe.

Compétences souhaitées générales :

1. Élaborer une méthode de travail.
2. Choisir le répertoire selon ses compétences.
3. Être capable de situer les chansons dans leur contexte (style, époque, ...).
4. Être capable de chanter une 2^e voix et de faire des 'backing vocals'.
5. Connaître les principes fondamentaux de l'appareil vocal.
6. Avoir une technique vocale et respiratoire correcte.
7. Faire preuve de créativité dans l'interprétation des chansons.
8. Faire preuve d'engagement et d'enthousiasme.
9. Être capable de soigner sa présentation générale (créativité, rayonnement, présentation générale, ...).

Compétences souhaitées spécifiques :

Option POP/ROCK :

1. Échange avec l'accompagnateur.
2. Présentation sur scène.
3. Constitution d'un dossier de répertoire : partitions / lead sheets, lyrics et connaître ses tempi et tonalités.
4. Chanter dans différents styles, tempos, langues et décennies.
5. Interprétation personnelle.
6. Suivre une pratique collective (ensemble vocal, combo).
7. Travail de groupe avec des musiciens.
8. Savoir lire et déchiffrer une partition.
9. Savoir utiliser le matériel sonore (Organiser et gérer une backline : amplificateurs, pupitres, sono etc.).

Option MUSICAL :

1. Échange avec l'accompagnateur.
2. Présentation sur scène.
3. Constitution d'un dossier de répertoire (Songdossier) : Rock/Pop, Ballad, Up-Tempo, Charaktersong, Chanson, partitions et connaître ses tempi et tonalités.
4. Chanter dans différents styles, tempi, langues et décennies.
5. Interprétation personnelle.
6. Suivre une pratique collective (ensemble vocal).

7. Savoir s'exprimer d'une façon esthétique dans UN style du répertoire de comédie musical (Musikalisches Lustspiel, Musikrevue, Rockoper, Musicalfilm, Chanson : literarischer Chanson, politisches Lied, Kabarettistischer Song, Couplet, Operette, Schlager, Volkslied mit eigener Interpretation).
8. Développer ses compétences en danse ET en art dramatique.
9. Savoir lire et déchiffrer une partition.
10. L'interprétation des œuvres musicaux dans le style du Show ou une mise en scène personnelle :
 - Capacité de chanter tout en dansant
 - Capacité d'interpréter une partition chantée dansée (Fähigkeit einen getanzten Gesangspart zu interpretieren)
 - Capacité de chanter tout en jouant (Aufbau und Entwicklung der darstellerischen Fähigkeiten durch sprachliche und szenische Arbeit am Song und Rollenarbeit)

Examen pour l'obtention du diplôme du premier prix

Option POP/ROCK :

Épreuve technique à huis clos :

- 1 morceau où l'élève chante une deuxième voix (duo) ou backing vocals ;
- 1 morceau à caractère technique ;
- 1 morceau au choix de l'élève ;
- 1 morceau Cover.

Épreuve publique :

- 1 arrangement ou 1 composition originale ;
- 1 morceau a capella ;
- 2 morceaux pop/rock ;
- 2 morceaux au choix de l'enseignant.

Option MUSICAL :

Épreuve technique à huis clos :

- 1 morceau où l'élève chante une deuxième voix (duo) ou backing vocals ;
- 1 Belt Song ;
- 1 morceau avec approche classique d'une comédie musicale ;
- 1 morceau avec des compétences en danse ET/OU en art dramatique.

Épreuve publique :

- 1 Belt Song ;
- 1 morceau avec approche classique d'une comédie musicale ;
- 1 morceau comédie musicale moderne ;
- 1 morceau Pop/Rock ;

- 1 morceau au choix de l'enseignant avec des compétences en danse ;
- 1 morceau au choix de l'enseignant avec des compétences en art dramatique.

Le programme est à présenter de mémoire.

Pour l'épreuve publique :

- Au moins 1 ballade et 1 morceau up-tempo
- Chanter au moins en deux langues

DIVISION SUPÉRIEURE

Compétences souhaitées :

Option POP/ROCK :

1. S'accompagner de manière harmonique (utilisation d'accords au piano ou à la guitare).
2. Composer des chansons (mélodie, accords et paroles).
3. Acquérir un répertoire varié
4. Développer un esprit analytique et critique

Examen pour l'obtention du diplôme supérieur

Épreuve d'admission :

L'élève présente un programme de 20 à 30 minutes comprenant des œuvres en deux langues au moins, de styles et d'époques différentes. Le programme inclut

- 1 œuvre où l'élève chante « des backing vocals » ou une « 2 voix » qu'il aura créée sur une œuvre existante,
- 1 arrangement (interprétation) et
- 1 « Cover Song ».

Le programme est présenté de mémoire et en entier.

Accompagnement : par un combo ET/OU à l'instrument ET/OU Play Along

Examen :

L'examen, qui se déroule sous forme de récital, a une durée entre 30 à 40 minutes. Il comprend un programme varié (œuvres en différentes langues, styles et époques) mais cohérent (p.ex. : thème général, fil rouge, Storytelling) et doit obligatoirement comporter au moins une composition de l'élève.

Le programme est présenté de mémoire et en entier.

Accompagnement : par un combo